

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2022

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2022 / 2023 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

CALENDRIERS DERNIERES DIVISIONS

Seniors D4 :

- 2 Groupes de 14 : **Reste 1 Place**
- Début des rencontres : 02/10/2022

FEMININES D1 :

- 1 Groupe de 10 : **Reste 2 places**
- Début des rencontres : 01/10/2022

U18 D3 :

- 2 Groupe de 10 : **Reste 1 Place**
- Début des rencontres : 02/10/2022

U16 D4 :

- 2 Groupe de 10
- Début des rencontres : 02/10/2022

U14 1 Phase 1 :

- 10 Groupes de 10 : Reste des places dans les divers groupes
- Début des rencontres : 01/10/2022

CDM D1 et D2 : Fusion = 1 groupe à 14 (suite au peu d'équipes engagées)

- Reste 1 place**
- Début des rencontres : 02/10/2022

Si pour la saison 2023/2024, un nombre suffisant pour constituer une D2, de 1 à 3 descentes de D1 en D2 seront faites à l'issue de la saison en cours.

ANCIENS D4 :

- 1 Groupe de 14 : **Reste 1 Place**
- Début des rencontres : 02/10/2022

+ 45 ANS :

- 3 Groupes de 10 : **Reste 3 places**
- Début des rencontres : 02/10/2022

+ 55 ANS :

- 3 Groupes de 10 : (Avec 3 équipes du District Parisien)
- Reste 3 places
- Début des rencontres : 02/10/2022

FUTSAL D2 :

- 1 Groupe de 10
- Début des rencontres : 01/10/2022

Modifications « CALENDRIER » 2022 & 2023

RAPPELS

SENIORS

Suite à la décision de la LPIFF (Commission Régionale d'Appel du 10 Aout 2022) d'annuler la rétrogradation de CHEVILLY LARUE (1), les calendriers SENIORS sont modifiés comme suit, décision du Comité de Direction du District réuni en date de 03 septembre 2022 :

SENIORS D1 :

Intégration de CHEVILLY LARUE (1) : constitution d'un groupe à 13

SENIORS D2 :

Intégration de CHEVILLY LARUE (2) (Montant supplémentaire de D3 en D2)

Retrait de ARCUEIL COSM (1) (Descente)

SENIORS D3 :

Retrait de CHEVILLY LARUE (Montant de D3 en D2)

Ajout de ARCUEIL COSM (1) (Descente de D2 en D3)

Attention ! le passage à 13 équipes en **SENIORS D1** entraine une descente supplémentaire dans chaque division, soit de D1 en D2, de D2 en D3 et de D3 en D4 à l'issue de la saison 2022 & 2023

U14

Suite à la décision de la LPIFF (Comité Régional d'Appel, suite à l'appel de FRESNES AAS), il faut lire :

U14 D1 : FRESNES AAS et non LIMEIL BREVANNES AJ

Suite à la décision de la LPIFF d'annuler la rétrogradation de CHEVILLY LARUE (1), les calendriers SENIORS sont modifiés comme suit, décision du Comité de Direction du District réuni en date de 03 septembre 2022 :

ANCIENS

Anciens D3.B :

Lire VITRY CA (11) à la place de MAROLLES US

Intégration de SUCY FC (11), passage de ce groupe à 11 (Une descente supplémentaire de D3 en D4 à l'issue de la saison 2022/2023)